

Juin - Juillet - Août 2022

# Les Infos de MARSAC-SUR-DON



02 40 87 54 77



info@mairie-marsacsurdon.fr



www.mairie-marsacsurdon.fr



2	<b>Editorial du maire</b>
3	<b>Informations municipales</b>
4	<b>Conseils municipaux</b>
5	<b>Expression de la liste minoritaire</b>
6	<b>Projets en cours</b>
7	<b>Vie de la commune</b>
7	Vie de la Mairie
8	Nos entreprises et artisans
10	Les brèves
15	Vie associative, culturelle et sportive
17	Le CCAS
19	<b>Ecoles</b>
21	<b>Associations de parents et petite enfance</b>
22	<b>Vie associative</b>
26	<b>Intercommunalité</b>
28	<b>Infos diverses</b>

## du maire

Lors de la cérémonie des vœux, le 19 février dernier, mon équipe et moi-même avons eu le très grand plaisir de vous accueillir et vous présenter ce que nous avons fait depuis le mois de juin 2020, malgré la crise sanitaire qu'a traversé notre pays et les difficultés qu'ont représenté pour chacun, les confinements, les obligations vaccinales et l'impossibilité de se réunir.

Comme je vous l'avais dit, nous ne sommes pas restés inactifs en attendant que la crise s'estompe et je voudrais ici faire très vite le point de nos principales réalisations en 2022.



Nous avons tout d'abord remplacé la totalité de nos agents administratifs en deux mois, après les départs de M. POURTIER, Mme LUCAS et très prochainement Mme RINCÉ. Nous sommes très heureux d'accueillir Karine GUIHO, Marine PESSU et Sylvie WEISS et de constituer ainsi une équipe nouvelle de grande qualité.

Le pôle médical voit le jour, avec l'acquisition des bâtiments de l'école Saint Léger, route de Vay. La première tranche des travaux, réalisée dès cet été, permettra d'y accueillir avant la fin de l'année, les infirmières et une ostéopathe. La seconde tranche se déroulera l'année prochaine.

L'accueil périscolaire sera achevé en juillet et nous espérons toujours installer dans les locaux actuels un hébergement des très jeunes enfants.

Malgré la sécheresse que nous subissons depuis près de trois mois, le terrain de foot est maintenant utilisé par l'ASM.

Les maisons Âges & Vie sont ouvertes depuis mars.

Le dépôt de permis d'aménager a été effectué pour un premier lotissement route de Guénouvry et le second suivra en 2024 et se situera route du Verger.

Le PADD, étape fondamentale du nouveau PLU, vous a été présenté le 30 mars et l'adoption du nouveau PLU est toujours prévue pour le premier semestre 2023.

Enfin, il a fallu abattre 70 pins à l'étang de la Roche. Devenus vieux et dangereux, nous ne souhaitons prendre aucun risque pour les promeneurs. La régénération naturelle fait déjà effet et dans quelques années la pinède sera neuve, agréable et sans danger pour les promeneurs. Le montant de cette vente (8 000 €) sera bien sûr entièrement consacré au CCAS. La convention avec l'ONF ayant été signée, 400 tilleuls ont déjà été plantés dans la parcelle à côté de la lagune et ils seront suivis par des ormes et des noyers.

Laissez- moi conclure, en vous disant tout l'espoir que nous mettons dans la revitalisation de notre belle commune. De nouveaux habitants arrivent, les activités reprennent et nous nous efforçons de vous apporter tous les services que vous souhaitez pour vivre heureux à Marsac-sur-Don.

Bel été à tous.

Le Maire,  
**Hervé de Trogoff**



## État civil



du 16 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> mai 2022

### Naissances



MONNET MCCLUNG Sasha Lee	28 décembre 2021
PABOEUF Peter	13 mars 2022
DROUAUD Nino Timael	18 mars 2022

### Mariages



ROLLANDE Guy & RICHER Elisabeth	
BIZEUL Jonathan & BOULIGAND Sophie	2 avril 2022
LEBREIL Fabien & MÉNET Malika	16 avril 2022

### PACS



GARAUD Jonathan & RIGOLLET Caroline	23 février 2022
LE ROUX Nicolas & BROHAN Eloïse	3 mars 2022

### Décès



LECLAIR Marcelle veuve AILLET, 95 ans	18 déc. 2021
GARAUD Thérèse veuve OLIVON, 81 ans	13 janv. 2022
GUINCHE Jean- Claude, 66 ans	27 mars 2022
DOUAUD Georges, 66 ans	9 avril 2022



## Permis de construire

déliivrés du 16 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> mai 2022

Numéro	Bénéficiaire
PC 044 091 21 C 1017	M. CLOUET Samuel M <sup>me</sup> DUPAS Ludivine 8, La Calvernais
PC 044 091 21 C 1016	SAS R2B 32, La Portais
PC 044 091 21 C 1014	M. PIVAUT Quentin 11, La Calvernais
PC 044 091 21 C 1019	M. URIEN Jean M <sup>me</sup> CLERMONT Anaïs 40, La Calvernais

Numéro	Bénéficiaire
PC 044 091 21 C 1018	M. OUATTARA Patrice M <sup>me</sup> EL JAMRI Rizlen 11, route du Verger
PC 044 091 21 C 1020	M. et M <sup>me</sup> LEPAROUX 5, La Calvernais
PA 044 091 21 C 3001	PRECOFI INVEST M. BIDAULT Sylvain Rue du Moulin de la Roche
PC 044 091 22 C 1001	M. GERARD Antoine 7, rue Pierre Perchais

Directeur de publication  
Hervé de TROGOFF

Commission Communication  
Géraldine PINSON-LERAY, Gilles COUROUSSE,  
Dominique POUPARD, Julie DELORME, Nathalie  
FIOT, Karen SALMON & Christian LE CALOCH

Mise en page et production  
mbg ouest.com



## Publication

Impression Responsable  
et Climatiquement Neutre



## Décisions du 25 février 2022

### Le Conseil Municipal :

- Décide, à l'unanimité, de reconduire les taux suivants pour l'année 2022 :
  - pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,31 %,
  - pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,10 %
- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal du trésorier municipal pour l'exercice 2021.
- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget communal 2021, d'affecter en section de recettes de fonctionnement, chapitre non budgétaire, au compte R002 : 70 000 €, d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement capitalisé en investissement R1068 : 319 779,55 € et d'affecter le résultat cumulé de la section investissement 2021, soit 388 686,89 € en report en section recettes d'investissement, chapitre non budgétaire, au compte R001 pour 388 686,89 €
- Approuve, à 12 voix « pour » et 6 « absentions », le budget primitif 2022 arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour 1 087 559,71 €
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement pour 938 083,45 €
- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget assainissement du trésorier municipal pour l'exercice 2021.
- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget assainissement 2021, d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement 2021, soit -18 720,37€ en report en section dépenses de fonctionnement, chapitre non budgétaire, au compte D002 pour 18 720,37 € et d'affecter le résultat cumulé de la section investissement 2021, soit 178 959,60€ en report en section recettes d'investissement, chapitre non budgétaire, au compte R001 pour 178 959,60 €
- Approuve, à 14 voix « pour » et 4 « absentions », le budget assainissement 2022 arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour 43 720,37 € ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement pour 203 959,60 €
- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget Auberge de la Roche du trésorier municipal pour l'exercice 2021.
- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget Auberge 2021, d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement 2021, soit 1 684,53 € en report en section recettes de fonctionnement, chapitre non budgétaire, au compte R002 pour 1 684,53 €, d'affecter le résultat cumulé de la section investissement 2021, soit 21 717,96€ en report en section recettes d'investissement, chapitre non budgétaire, au compte R001 pour 21 717,96 €
- Approuve, à 14 voix « pour » et 4 « absentions », le budget Auberge de la Roche 2022 arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour 18 214,63 € ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement pour 32 717,96 € ;
- Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de l'école Saint Léger, route de Vay, ainsi que des parcelles cadastrées ZN19, B225, B1477, B1479 pour un prix maximum de 100 000 € ;
- Approuve, à l'unanimité, la réalisation du projet de réhabilitation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et de solliciter la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval au titre du fonds de concours pour un montant de 50 000 € ;
- Accepte, à l'unanimité, de participer à l'appel de fonds FSL pour l'année 2022 à hauteur de 382,23 € ;
- Approuve, à l'unanimité, les subventions 2022 ;
- Approuve, à l'unanimité, le contrat à conclure avec la société SMA NETAGIS, la Communauté de Communes et les communes membres pour la gestion du Système d'Information Géographique ;
- Donne, à l'unanimité, un avis favorable au règlement de la participation aux frais de fonctionnement concernant la prise en charge de 2 enfants domiciliés à Marsac-sur-Don et scolarisés à La Grigonnais, qui s'élève à 1 403,23 € pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- Donne, à l'unanimité, un avis favorable, à titre exceptionnel et dérogatoire, aux demandes d'autorisation d'urbanisme (PA, PC, DP) pour lesquels le refus ne serait motivé que par la présence de la marge de recul et que cette décision fera l'objet d'une régularisation lors de la révision du P.L.U en cours ;
- Cède, à l'unanimité, les parcelles concernées dans les conditions énoncées à l'article 1 et 2, précise que les frais de bornage et d'acte seront à la charge de la commune et charge l'étude de Maître Eric BALLEREAU, sis 13 route de Nantes, 44170 Nozay, de cette opération ;
- Nomme, à l'unanimité, Monsieur Dominique GAIGEARD, titulaire de la commission Urbanisme et suppléant de Monsieur Philippe JACQMIN à la commission Appel d'offres ;
- Adopte, à l'unanimité, la convention d'une durée de 20 ans pour l'occupation d'une partie de la parcelle cadastrée ZN 158 afin d'y installer un verger à graines de 545 arbres.

l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux est disponible sur le site de la mairie

[www.mairie-marsacsurdon.fr](http://www.mairie-marsacsurdon.fr)



**Votre mairie  
vous propose**

**illiwap**  
L'APPLI QUI VOUS CHANGE  
LA VIE !

**((( Suivez l'actualité  
de la commune )))**

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

**TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLI !**



[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)



Une nouvelle impulsion pour  
Marsac sur Don

### L'ABATTAGE DU BOIS DE L'ÉTANG DE LA ROCHE : LA PERTE DE NOTRE PATRIMOINE

Les explications formulées par M. de Trogoff au Conseil Municipal du 25 février 2022 et au journal Ouest-France (article du

26 février 2022) permettent de comprendre les modalités et les motivations de cette opération.

#### Une opération longuement préparée :

M. de Trogoff a confirmé qu'il n'y avait pas d'étude faite par un organisme public reconnu précisant la nécessité et l'urgence de cette coupe de bois.

- 1<sup>ère</sup> étape : il y a 18 mois, en l'absence d'une étude faite par un organisme, la mairie a embauché « une personne compétente titulaire d'un BTS gestion forestière » pour marquer les arbres à couper.
- 2<sup>ème</sup> étape : il y a 12 mois, la Mairie par voie d'affichage propose la coupe de bois aux marsacais. Cette proposition n'a pas remporté le succès escompté. En effet, les marsacais, amoureux de l'environnement et du site de l'étang de la Roche, n'ont pas voulu massacrer un site naturel et touristique et ont préféré préserver la biodiversité du site.
- 3<sup>ème</sup> étape : fin 2021 – début 2022, la société GAUTIER a été mandatée pour intervenir dans le bois de l'étang de la Roche. Localisée à Plessé, la société Gautier est spécialisée en commerce de bois de chauffage : achat de bois sur pied, négoce, abattage, débardage, transport.

## EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

#### Une opération minutieusement préparée :

Cette opération a été minutieusement préparée dans un bureau (sans visite sur site préalable ni pendant ni après) en toute opacité. Les élus n'ont pas été préalablement informés. De même, le groupe de réflexion sur la valorisation du site de l'étang de la Roche, mis en place par M. de Trogoff, n'en a pas été informé. L'information faite aux habitants de Marsac consistait en un élagage qui devait durer 2 jours.

Dans ce contexte, il est surprenant de ne pas avoir confié ce chantier à une entreprise marsacaise spécialiste dans l'élagage.

#### Un bilan écologique et financier désastreux :

Après cette coupe, des espèces d'oiseaux, n'ayant plus d'arbres pour se poser et se reposer, ont disparu du site. Une opération financière pour un gain attendu de 3 000 € à 3 500 €. Le gain attendu ne sera pas au rendez-vous. En effet, il faudra prendre en compte les frais des personnels et des moyens communaux qui ont mis en œuvre par la Mairie après le chantier. Fin février – début mars 2022, 3 agents communaux sont intervenus pendant une semaine sur le site de la coupe pour sécuriser (couper les arbres qui avaient été fragilisés par les gros engins d'abattage et de débardage), nettoyer le site pour le rendre accessible aux promeneurs et réduire le tout en un tas de cendres au-dessus du plateau des fêtes.



Nous invitons toutes les marsacaises et marsacais à venir sur le site de l'étang de la Roche pour se rendre compte par eux-mêmes. L'ambiance de désolation n'est pas perçue par une photo.

## Une meilleure couverture de téléphonie mobile sur la commune en 2023

Comme annoncé dans le précédent bulletin, un site de téléphonie mobile accueillant les équipements des 4 opérateurs (Orange, Free, SFR et Bouygues Télécom) va être prochainement construit sur le territoire afin de permettre aux habitants de bénéficier d'une meilleure couverture mobile.



L'opérateur leader désigné pour l'implantation du site est Bouygues Télécom. Celui-ci est chargé de construire et mettre en service le site mobile pour son compte et celui des 3 autres opérateurs.

Ce nouvel équipement devrait en particulier permettre aux nombreux marsacais ne disposant d'aucun réseau mobile en extérieur ou d'une mauvaise couverture, de disposer enfin d'un service de qualité, quel que soit leur opérateur de téléphonie mobile.

La commune sera vigilante sur le lieu d'implantation du nouveau mât, afin de limiter les « nuisances visuelles ». Il convient toutefois, de définir un emplacement proche d'une alimentation électrique et situé sur un point haut afin d'assurer une couverture sur l'ensemble de la commune.



## Maison médicale : la première tranche des travaux est lancée

La commune vient de finaliser début mai, l'achat des bâtiments de l'ancienne école, route de Vay, dont elle avait la jouissance en location depuis 1 an. C'est un préalable à la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux en maison de santé.

La première tranche de travaux est lancée et devrait se terminer à la fin de l'année 2022. Les 5 infirmiers(ères), exerçant actuellement à côté de la Mairie, rejoindront leurs nouveaux locaux, plus spacieux et mieux adaptés à leurs activités, dès le début de l'année 2023.

Comme indiqué dans notre précédent bulletin, nous aurons également le plaisir d'accueillir, à cette date, dans ces nouveaux locaux, une ostéopathe. D'autres professionnels de santé devraient les rejoindre dans les années à venir. Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée du projet

## Travaux du périscolaire

Ça avance, ça avance ! Les travaux du futur périscolaire sont en bonne voie et devraient être terminés au début de l'été. Les travaux de réhabilitation, reliant l'ancienne halte-garderie et l'ancien périscolaire, ont permis de repenser entièrement les espaces qui accueilleront les enfants, dans les meilleures conditions, dans un lieu agréable et fonctionnel.

Nous pouvons aujourd'hui affirmer que l'équipe de l'accueil périscolaire pourra y emménager durant les vacances et y prendre définitivement ses quartiers pour la rentrée de septembre.



## La révision du PLU avance

Environ 80 personnes sont venues assister à la présentation des objectifs du nouveau PLU le 30 mars dernier à la salle « Les 3 Arches ». Un moment d'échanges constructifs a suivi la présentation du bureau d'études Urba Ouest Conseil et a permis aux élus de répondre aux questions. Cette étape importante dans le déroulement du processus de révision du PLU sera suivi d'une présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en Conseil Municipal le 2 septembre prochain.

D'autres étapes sont nécessaires avant la validation définitive prévue mi-2023 et, notamment l'élaboration du plan de zonage et du règlement. Une prochaine réunion publique est prévue en fin d'année.

*Vous serez informés régulièrement de l'avancée de ce projet structurant pour la commune et ses habitants.*

### Les étapes incontournables





## Des départs et arrivées au service administratif

Après avoir travaillé 20 ans dans le logement social, une année à la Mairie de Blain et 10 mois à la Région, Karine GUIHO nous a rejoint à la Mairie de Marsac. Elle remplace Alexandre POURTIER au poste de DGS (directeur général des services). C'est avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue. Nous espérons qu'elle prenne beaucoup de plaisir à travailler dans et pour notre commune.

M. POURTIER, quant à lui, était arrivé en 2019, en remplacement de M. Dominique LÉPINE.

Il a décidé, pour son évolution professionnelle, de rejoindre la commune de Fégréac.

Nous le remercions tous, pour l'aide qu'il a su nous apporter par son professionnalisme et son sens de la communication. Nous lui souhaitons vivement de réussir dans ses nouvelles fonctions.



Laurence LUCAS, en charge principalement des dossiers d'urbanisme, de la gestion des élections et de la communication, et seule mémoire de la vie de la Mairie depuis le départ de Dominique LÉPINE, a décidé de quitter ses fonctions, après plus de 15 années passées à la Mairie de Marsac.

Son affectation à la Mairie de Saint-Herblain lui permet de se rapprocher de son lieu de résidence et d'explorer un univers radicalement différent (la gestion des écoles).

Laurence tient particulièrement à remercier M. Michel HOULLIER, Maire au moment de son arrivée, pour la confiance qu'il lui a témoigné lors de son embauche au sein des services de la commune.

Elle gardera un excellent souvenir de son expérience à la Mairie ainsi que des équipes municipales successives avec lesquelles elle a travaillé, sans oublier ses collègues. Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans son nouveau poste et c'est avec regret que bon nombre de marsacais la voient partir.

## Recensement militaire

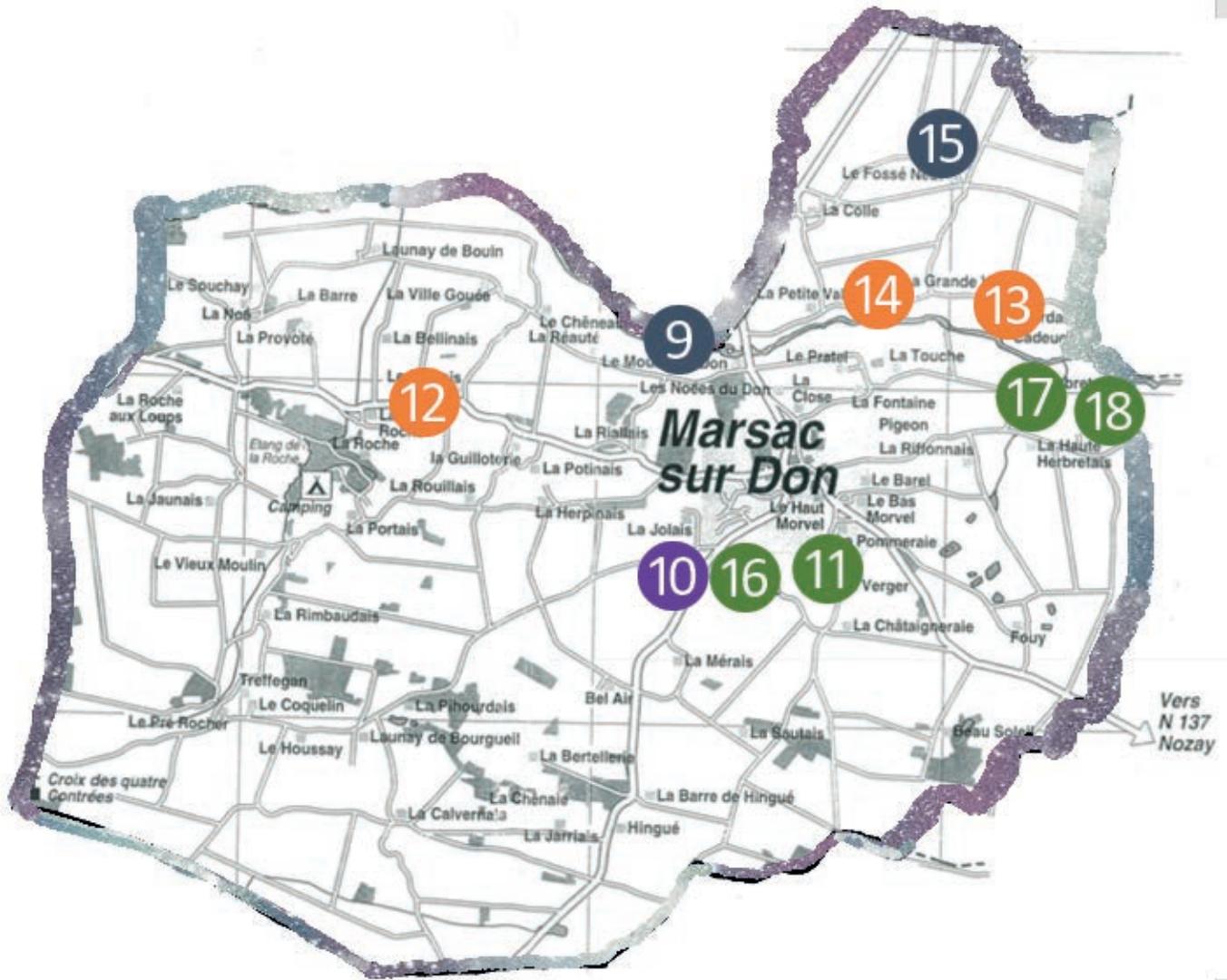
Les jeunes marsacais doivent se faire recenser **dès l'âge de 16 ans et avant la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant leur date d'anniversaire**. Pour cela, ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. Dès lors, la Mairie leur remettra une attestation de recensement.

**Attention :** ce document n'a plus de valeur pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué. Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de 25 ans (dossier auto-école, inscription au baccalauréat, examens et diplômes professionnels CAP, BAP, BAP Pro,...)





# SOUTENONS NOS ENTREPRISES ET ARTISANS




**FREREJOUAN**  
Couverture, charpente et menuiserie

☎ 06 70 77 79 20

9, le Don

9



**PARCS ET JARDINS d'OLIVIER**  
Paysagiste-Élagueur  
Olivier RHETAT  
N°15 Le Verger  
44 170 MARSAC SUR DON  
Tél: 06 24 93 23 16  
olivier\_rhetat@orange.fr  
www.jardins-dolivier.fr

**PARCS ET JARDINS d'OLIVIER**  
Paysagiste, élagueur

☎ 06 24 93 23 16

15, route du Verger

11



**PROVOST LAIRIE**  
Le service des agriculteurs  
YOANN DUTEMPLE Gérant  
☎ 06 33 69 88 42

**PROVOST LAIRIE**  
Entreprise de travaux agricoles (ETA)

☎ 02 40 87 54 34

51, la Grande Vallée

13

**Fretillet Didier**  
carrelages, dallages (pose)

Marsac sur Don  
☎ 0621983928

**DIDIER FRETILLET**  
Carrelage, dallage (pose)

☎ 06 21 98 39 28

11, le Fossé Neuf

15



**FERME DES PRAIRIES DU DON**  
Lait biologique

☎ 06 79 69 03 95

8, la Herbretais

17



**ALEXANDRA BOURGOUIN**  
Graphiste, web designer

☎ 06 49 27 60 78

1, Tréveleuc

10



**DELANOË TRANSPORT**  
Enrobé - Gravier  
Sûreté - Terre végétale  
Particuliers - Professionnels - Collectivités

Le Plessis  
44 170 Marsac sur Don  
☎ 02 40 87 54 48  
☎ 06 71 43 33  
sd.delanoemill@gmail.com

**DELANOË TRANSPORT**  
Enrobé, gravier, sable, terre végétale

☎ 02 40 87 54 48

Le Plessis

12



**GEINGUENÉ**  
Entreprise de travaux agricoles (ETA)

☎ 02 40 87 54 15

11, la Petite Vallée

14



**LES ŒUFS NATURE eurl**  
Œufs, farine

☎ 02 40 79 45 19

37, Tréveleuc

16



**EARL LES CHARMES**

☎ 06 62 02 59 25

14, la Herbretais

18



## Repas des aînés

### À vos calendriers !

Pour cette année 2022, nous aurons le plaisir d'inviter nos Aînés pour leur repas annuel

**le samedi 22 octobre.**

Le repas sera préparé par M. et Mme PADIOU, restaurateurs de l'Auberge de la Roche.

Baptiste et Damien animeront, comme l'année dernière, cette belle journée.

## Nos journées citoyennes

La **journée citoyenne de ramassage des déchets est reconduite**. Cette année, elle sera organisée par le Conseil Municipal des Jeunes Marsacais sous la responsabilité de la municipalité :

**Le samedi après-midi 9 juillet 2022**

Comme l'an passé, le matériel (sacs, gants et pinces) sera fourni par l'Association Têtapoux. Cet après-midi de nettoyage se terminera par un verre de l'amitié. Tous les détails de l'organisation vous seront communiqués prochainement.

## Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes Marsacais (CMJM)



Le Conseil Municipal des Jeunes Marsacais a pour mission de représenter les enfants et les jeunes de la commune. Il permet de favoriser le dialogue entre le Conseil Municipal adultes et les jeunes et ainsi de donner, à ces derniers, la possibilité d'exprimer leurs besoins.

Il est composé de maximum 20 membres et ceux-ci sont élus pour une durée de 3 ans. Le recrutement se fait parmi les enfants de CM1 et CM2 des 2 écoles de la commune. Il se réunit une fois par mois et de préférence le samedi matin.

Lors de ses différentes réunions, le CMJM a travaillé sur la rédaction du règlement intérieur, les élections des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes et l'organisation de la journée citoyenne de ramassage des déchets.



## Réfection des routes

**Les travaux de réfection des chaussées 2022 ont été programmés. Ces travaux seront réalisés à partir du mois de juin.**

Les secteurs concernés sont :

- La Noë
- La Bellinais
- La Grande Vallée

Ces travaux occasionneront pendant quelques jours la fermeture de ces routes et la mise en place de déviations. Les dates de début des travaux seront indiquées sur le panneau numérique du centre bourg et l'application Illiwap.



## Inciivilités et dégradations

**Depuis plus d'un an et de façon récurrente, nous constatons des dégradations et vols sur les bâtiments municipaux et les écoles.**

Nous déplorons ces actes de malveillance qui ne visent qu'à détruire le bien public et ont des conséquences sur la vie des habitants de la commune. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie.

## De nouvelles activités dans la commune

### Cours de QI GONG à Marsac-sur-Don

À partir de septembre 2022, vous pourrez découvrir le Qi gong avec Marie-Christine BOURDEAU praticienne de Qi Gong. C'est une discipline qui fait partie de la médecine traditionnelle chinoise. Elle est basée sur la pratique de mouvements lents et fluides en lien avec la respiration.



Elle convient à toute personne désireuse d'entretenir son capital santé. Sans impératif de condition physique, elle permet l'assouplissement des muscles et des articulations, améliore la capacité respiratoire et favorise la digestion.

Sa pratique régulière améliore la coordination, l'équilibre, la souplesse, la concentration et nous accompagne dans tous les problèmes de santé.

Les cours auront lieu à la salle municipale derrière l'église de 9h30 à 10h30 le vendredi (sauf périodes de vacances scolaires).

Les 2 et 9 septembre seront des cours « découverte du Qi Gong » où il sera possible de s'inscrire pour l'année.



Marie-Christine BOURDEAU  
Tél. : 06 15 93 67 66  
Email : mcbourdeau@sfr.fr

### Les Signes Associés à la Parole (SAP)

Emilie JARY, auxiliaire de puériculture de base, et ayant travaillé 15 ans en structure petite enfance, je me suis formée auprès d'Isabelle COTTENCEAU, créatrice "d'éveil et signes" située à Angers, afin d'être animatrice de signes associés à la parole et pouvoir transmettre cet outil.

Il est temps de venir découvrir et partager un outil de communication avec votre bébé ! En effet, un enfant de la naissance jusqu'à la verbalisation est capable de communiquer grâce à des gestes. Alors pourquoi ne pas lui en proposer davantage. Cet outil permet d'élargir sa palette gestuelle afin qu'il puisse exprimer ses besoins, ses sentiments et de ce fait, se faire entendre et comprendre plus facilement. Tous les signes sont issus de la LSF (Langue des Signes Française).

Un cycle de 4 ateliers de 1h chacun, vous sont proposés avec différents thèmes (les besoins, les activités, l'environnement et les émotions de bébé). Que ce soit papa, maman, papy, mamie, l'assistante maternelle, tout le monde peut participer aux ateliers avec bébé. Et vous repartirez avec plus de 100 signes à votre actif mais également un lien unique créé avec votre loulou et une communication bien enrichie ! Je me déplace à votre domicile ou en structure.



Emilie JARY  
Tél. : 07 88 99 06 21  
Email : ej.enjeux44@gmail.com



**1<sup>ère</sup> commune  
100% fibrée  
en Loire-Atlantique**

## Information du Département

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Hôtel du Département  
3, quai Ceineray  
CS94109 – 44041 Nantes cedex 1  
numerique.loire-atlantique.fr

CONTACTS

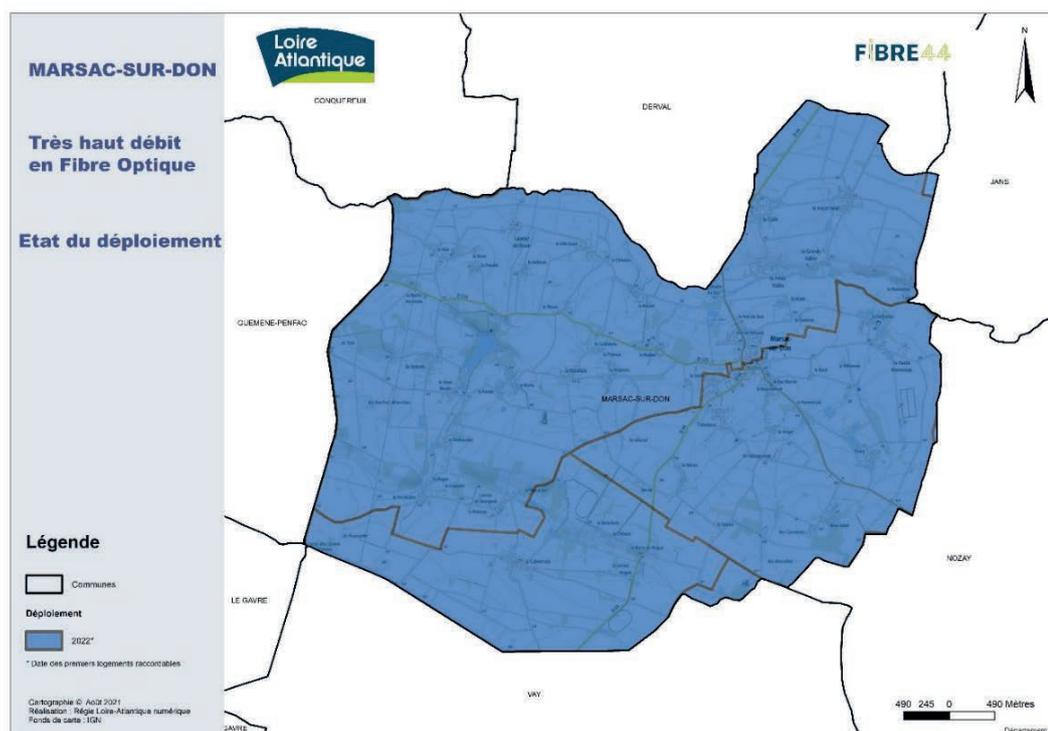
Loire-Atlantique Numérique :  
0 800 80 16 44  
contact.lan@loire-atlantique.fr

Loire  
Atlantique

### Le très haut débit en service à Marsac-sur-Don

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

### Toute la commune équipée en fibre optique à Marsac-sur-Don



Des travaux ont été effectués en 2021 / 2022 pour raccorder 934 prises, soit la totalité des logements ou locaux professionnels de la commune. **Aujourd'hui, la commune de Marsac-sur-Don est éligible à 100% à la fibre optique.**

Tous les habitants de Marsac-sur-Don qui le souhaitent peuvent donc contacter les fournisseurs d'accès à internet pour s'abonner à une offre d'accès à internet très haut débit.

### La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.



## Comment bénéficier de la fibre optique en 5 étapes ?

### Vérifiez si votre logement est éligible

1



Pour savoir si votre logement est prêt à être raccordé, rendez-vous sur [numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr) et cliquez sur la carte « suis-je concerné ? ».

**Un point violet apparaît sur votre logement ?** Vous pouvez dès lors souscrire un abonnement. La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. A vous de les contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres.

### Comparez les offres

2



Prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliations...

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour trouver l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.

### Contractez un abonnement

3



Vous avez trouvé votre fournisseur d'accès à Internet ? Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose alors **un rendez-vous pour l'installation**. Il est nécessaire que vous soyez présent à votre domicile le jour du rendez-vous.

### Raccordez votre domicile

4



Le jour du rendez-vous, le technicien **récupère la fibre devant chez vous et l'achemine à l'intérieur de votre logement**. Il vous fournit ensuite le matériel nécessaire (box). La durée d'installation varie en fonction de votre type d'habitation et des travaux nécessaires. Comptez entre 2 et 4 heures.

### Profitez de la puissance de la fibre

5



Navigation sur smartphone, tablette, ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visioconférences... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultanément.

## Vous souhaitez raccorder une maison individuelle ?

### Pour les maisons déjà construites

La fibre suit le réseau de fils du téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagée.

### Pour les maisons neuves

Si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du Département.

À noter : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les nouveaux raccordements au réseau téléphonique cuivre ne sont plus possibles. Seule la fibre optique est aujourd'hui proposée.

### Objectif 100 % fibre en Loire-Atlantique

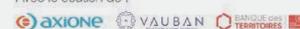
Depuis 2017, 114 000 locaux répartis sur 60 communes sont en cours de raccordement. Ce programme, qui représente un investissement de 108 millions d'euros, est porté par le Département et cofinancé par :



Afin d'atteindre le 100 % fibre en Loire-Atlantique d'ici 2025, le Département a confié en 2020 le raccordement des 179 00 locaux restants à **Fibre 44**. Cette délégation de service public, conduite par Axione, a pour mission de déployer et d'exploiter le réseau, qui reste la propriété du Département.



Avec le soutien de :



**POUR TOUT SAVOIR**  
SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE  
OPTIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE :

Rendez-vous sur [numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr)

ou contactez le 0 800 80 16 44



## Âges & Vie



**Voilà maintenant un peu plus de 2 mois que la maison « Âges & Vie » a ouvert ses portes à Marsac-sur-Don.**

Berthe, Denise, Paulette, Marie-Thérèse, Pierre, Joseph et la nouvelle venue Madeleine partagent leurs repas, les après-midi jeux, les programmes télé ou bien vaquent à leurs occupations comme bon leur semble, reçoivent la famille ou les amis.



Ce domicile partagé est ouvert à tous et accueille, en priorité, les personnes dépendantes (GIR 2 à GIR 6) quel que soit leur âge. Chacun bénéficie de sa grande chambre et de sa salle de bain aménagée pour personne à mobilité réduite, d'une entrée privative pour accueillir les siens comme il l'entend.



Christel, Eléa et Charlène sont là pour les aider dans les actes de la vie quotidienne et répondre à leurs problèmes, être à leur écoute et partager les bons moments comme les moins bons avec eux. Elles sont en charge, notamment, de les aider pour la toilette ou la douche, de leur préparer les repas « faits maison » exclusivement, entretenir leur chambre et la pièce commune, de veiller au bon déroulement de la journée pour chacun, de distribuer à chaque repas les médicaments préparés par les infirmières et leur présence est effective 24 h/24 h puisque chaque colocataire dispose d'un collier ou d'un bracelet d'appel en cas de problèmes.



## Syndicat Chère-Don-Isac : Programme de plantations Liger Bocage & Agroforesterie

### Les haies : sources d'attractivité pour le territoire

Dans le cadre du plan de relance « Plantons des haies », l'Europe et l'Etat s'unissent pour financer la plantation de haies et d'arbres agroforestiers via le programme Liger Bocage & Agroforesterie.

Le Syndicat Chère Don Isac et ses collectivités membres s'engagent dans ce projet pour compléter son programme de plantations bocagères existant. L'objectif est de massifier la plantation sur son territoire afin de préserver la ressource en eau (meilleure qualité de l'eau, lutte contre les inondations). Ce programme fait écho à la démarche d'inventaire bocager qui vise à identifier et préserver le bocage. À travers ce dispositif décliné à l'échelle régionale, le syndicat a pour objectif de replanter 54 kilomètres de haies. Le programme Liger Bocage recherche la multi-performance des arbres et des haies. Que ce soit une haie plantée pour limiter les transferts par ruissellement, pour le bien-être animal ou pour embellir un chemin d'exploitation, au final l'arbre jouera un rôle dans le territoire pour réduire le risque d'inondation et améliorer la qualité de l'eau.

Les haies bocagères (simples, multiples et sur talus) sont désormais subventionnées jusqu'à 100% et pour les alignements d'arbres intra-parcellaires (agroforesterie), cette subvention va jusqu'à 80%. Les agriculteurs intéressés peuvent concevoir leur projet de plantation, le choix des essences jusqu'à la mise en œuvre avec l'appui du Syndicat Chère Don Isac.

**Attention :** les dossiers de subventions doivent être déposés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022 sur des plantations à l'hiver 2022/2023 ou 2023/2024.

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez planter une haie bocagère ou vous avez un projet en agroforesterie ?

Contact : **Hélène BOUILLE**

Tél. : 06 38 99 91 39

Email : [plantations@cheredonisac.fr](mailto:plantations@cheredonisac.fr)





### L'Office Intercommunal des Sports du territoire cherche des bénévoles !

**Qu'est qu'un OIS ?** Un Office intercommunal des sports contribue, en partenariat avec les autres acteurs sportifs locaux, à développer et favoriser la pratique du sport pour toutes et tous sur le territoire. Il réunit élus et habitants qui portent un projet associatif commun.

**Et celui du territoire alors ?** L'Office intercommunal des Sports de Saint-Vincent-Des-Landes/Derval regroupe 7 communes : Derval, Sion-les-Mines, Mouais, Lusanger, Saint-Vincent-des-Landes, Jans et Marsac-sur-Don.

Ces communes adhérentes à l'animation sportive départementale cotisent également pour le financement de l'Office Intercommunal des Sports (OIS).

L'OIS assure le développement de la pratique sportive sur le secteur en permettant entre autres :

- l'aide à l'achat de matériel pour les associations sportives locales et/ou les communes ;
- le soutien de certains événements sportifs locaux ;
- de participer au financement des sorties de fin d'année de vos enfants (par exemple, la prise en charge de la moitié du coût de l'après-midi karting pour les ados en fin d'année, sortie roller au « Hangar » de Nantes) ;
- l'accès au plus grand nombre à l'offre de l'animation sportive départementale en réduisant par exemple le coût de certains stages vacances ;
- le recensement de besoins de territoire et des réponses à apporter ;

Très concrètement par exemple, c'est grâce au soutien de l'OIS que les enfants peuvent s'initier au sport de glisse avec l'achat de paires de rollers. Et pour les collégiens du territoire de participer à une sortie karting à Plessé, chaque fin d'année scolaire, avec l'animation sportive départementale (l'OIS finance 50% du coût par enfant).

**On a besoin de vous !** Le bureau de l'OIS souhaite se renouveler. Il a besoin de vous pour lui donner un nouveau souffle et continuer à faire perdurer l'association. Nous aimerions 1 ou 2 parents d'enfant inscrit au multisports sur chaque commune afin de pouvoir les représenter.

Être membre de l'OIS, ce sont seulement 2 à 3 réunions par an et c'est surtout contribuer au bon fonctionnement du sport local !

N'hésitez pas à contacter un élu de votre commune pour toutes vos questions ou bien adressez-vous à Damien Moreau, animateur sportif départemental du territoire.

On compte sur vous... et vos enfants aussi !

### Nouvelle association culturelle sur le territoire

**L'Intensive est une association culturelle nouvellement créée. Elle a pour but de promouvoir et rendre accessible la culture en milieu rural, dynamiser culturellement le territoire de Derval et ses communes environnantes en fédérant et investissant ses habitants autour d'un projet culturel.** L'Intensive souhaite organiser un festival culturel (expositions d'arts, concerts, théâtre, ...).

N'hésitez pas à nous rejoindre !

### Lecture publique



Rappel des heures d'ouvertures de la médiathèque intercommunale de Marsac-sur-Don :

- mardi : 14h/18h
- mercredi : 10h/12h
- vendredi : 16h30/18h30
- samedi : 10h/12h
- dimanche : 10h/12h

### Ville sportive

Suite à notre candidature au label et challenge de la ville sportive des Pays de la Loire 2021, nous avons de nouveau obtenu 2 flammes olympiques. La remise du label a eu lieu le samedi 2 avril 2022 à Carquefou.



#### Contact

Tél. : 06 64 24 30 01

Email : [assolintensive@gmail.com](mailto:assolintensive@gmail.com)





## Les Intercalées

Pour mémoire, les Intercalées sont le fruit d'un partenariat et d'une mutualisation entre la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et les communes concernées.

Deux spectacles et autres animations sont proposés par la Communauté de Communes qui seront complétés par diverses activités des associations et exposants de la commune de Marsac.

Les animations auront lieu derrière la Mairie, le parking du public se fera uniquement sur le parking « Les 3 Arches » (buvette et restauration sur place de 18h00 à 23h00).

### Le programme :

#### La bibliothèque hors les murs

De 16h00 à 17h00

Histoires lues

Public : 4 à 10 ans

De 16h00 à 18h00

Sélection d'ouvrages

Tout public

#### Espace jeux d'échecs

De 16h30 à 20h00

Tout public

#### Tennis de table

De 16h30 à 20h00

Tout public

#### Entraid'addict 44

Présentation, informations de l'association

De 16h30 à 20h00

Tout public

#### Le MarSOINS

Présentation de cette unité mobile (camion sur place)

Informations sur ce service médical gratuit

De 16h30 à 20h00

Tout public

#### Spectacle de magie

De 20h à 21h

Tout public

#### Concert

De 21h00 à 23h00

Groupe PAREO DOLLY

Tout public



#### Espace jeux divers, structure gonflable

De 16h30 à 20h00

Tout public

#### Eveil musical, musique, chansons et compagnie

De 16h00 à 18h00

Harpe, accordéon et chansons

Jeune public dès 3 mois

#### Contes vikings, musique, jonglerie de cristal

De 18h00 à 18h45

Public : familial dès 6 ans

#### Prévention, gaspillage, déchets

Parcours ludique de sensibilisation

De 16h00 à 18h00

Tout public

#### Exposition de collections

Collectionneur de Marsac-sur-Don

De 16h30 à 20h00

Tout public

#### Pastourelle de Jans

Musique et danse

De 19h00 à 20h00

Tout public





## La rentrée scolaire se prépare maintenant !

La scolarisation des enfants représente un budget non-négligeable qui peut peser lourd. Différentes allocations ou aides vous permettent d'amortir le coût de la scolarité de vos enfants.

### L'allocation de rentrée scolaire (ARS)

L'ARS est versée, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans. Elle est destinée à aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire.

Pour la rentrée 2022, le montant de l'allocation de rentrée scolaire est de :

- 376,98 € par enfant âgé de 6 à 10 ans
- 397,78 € par enfant âgé de 11 à 14 ans
- 411,56 € par enfant âgé de 15 à 18 ans

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) sera versée fin août. Elle est conditionnée à un plafond de ressources qui ne doivent pas dépasser en 2020 :

- 25 370 € pour un enfant
- 31 225 € pour deux enfants
- 37 080 € pour trois enfants
- 42 935 € pour quatre enfants

L'allocation de rentrée scolaire est versée directement par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les enfants de 6 à 15 ans. Pour les jeunes de 16 à 18 ans vous devez déclarer à la CAF que votre enfant est toujours scolarisé ou en apprentissage.

### Transports scolaires



Les inscriptions pour l'année 2022-2023 sont ouvertes depuis le 8 juin et jusqu'au 19 juillet en vous connectant sur le site de la région

<https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-et-paiement-des-transports-scolaires>

Toute inscription au-delà du 19 juillet entrainera une majoration de 20€.



## Le Pass'sport

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2022 à juin 2023.

Les familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2022 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide.

Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2022, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.



## Bourses

*Des bourses peuvent être attribuées à partir du collège.*

La **demande de bourse de collège en ligne** est accessible pour les collèges publics. Pour y accéder, les parents devront se connecter au site internet EduConnect **du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 20 octobre 2022**.

Pour les élèves scolarisés **dans les établissements privés** sous contrat ou habilités à recevoir des boursiers nationaux, la demande de bourse sera formulée uniquement à l'aide du formulaire téléchargeable de demande de bourse.

Le montant de la bourse est calculé en fonction des revenus et s'échelonne de 105 à 459 €/an qui peut être complétée par une prime d'internat si c'est le cas de l'élève de 327 à 465€.

**Pour les bourses de Lycée**, les demandes s'effectuent en ligne (EduConnect) ou sur un formulaire téléchargeable pour le lycéen soit scolarisé en Lycée public et sur formulaire téléchargeable pour ceux scolarisés dans un établissement privé sous contrat.

La campagne des demandes de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2022-2023 se déroulera en deux périodes :

- 1<sup>ère</sup> période : du 23 mai au 6 juillet 2022 pour les élèves de 3<sup>ème</sup> qui poursuivent leurs études au lycée
- 2<sup>ème</sup> période : du 1<sup>er</sup> septembre au 20 octobre 2022 pour les lycéens non-boursiers

Le montant de la bourse d'échelonne de 441€ à 936€/an qui peuvent être complétées par une prime d'équipement de 341,71€ en fonction du type d'études et d'une prime d'internat qui s'échelonne de 327€ à 672€.



## Le Cabinet infirmier

**Le cabinet infirmier de Marsac-sur-Don et Jans vous accueille sans rendez-vous au sein de leur cabinet :**

1 bis, rue Pierre Perchais à Marsac (près de la Mairie) du lundi au vendredi de 7h00 à 7h45.

**Et à domicile, sur rendez-vous au 02.40.51.02.86**

(il est demandé de laisser un message sur le répondeur afin de pouvoir vous rappeler après les soins).



## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DU VAL DU DON

### Inauguration des nouveaux bâtiments de l'école !

Le samedi 12 mars, il y a eu une fête dans notre école. Il y avait beaucoup de monde : des camarades de l'école, des parents, des papys et des mamies. Il y avait aussi le Maire de Marsac-sur-Don, toutes les maîtresses, Emmanuelle, Valérie et Aurélien, l'ancien directeur de l'école. On fêtait la nouvelle classe de Céline et la future bibliothèque. Les élèves de CP, CE1 et CE2 avaient fait de belles affiches pour dire « merci ».



Elsa et Paul tenaient un ruban bleu, blanc rouge aux couleurs de la France qui a été coupé avec des ciseaux.

On a eu des petits morceaux du ruban en souvenir. Après on a dansé pour dire qu'on était content de notre nouvelle école et de sa grande cour (chanson Happy de Pharrell Williams) et puis on a pris un petit apéritif sous le préau. On a bien joué tous ensemble dans la cour.

(article rédigé par les élèves)

### Les portes-ouvertes de l'école Le Val du Don

Cette année, les portes-ouvertes de l'école 'Le Val du Don' ont eu lieu le samedi 30 avril pour le plus grand bonheur des nouvelles familles. Elles ont ainsi pu rencontrer les différents acteurs de la vie des élèves (parents élus, parents de l'Amicale Laïque, la Ruche, les enseignantes et la directrice) et échanger sur leur prochaine rentrée. Des élèves de l'école avaient organisé des parcours sportifs dans la cour de récréation ; les vélos et les chevaux étaient de sortie. Les futurs nouveaux élèves se sont pleinement appropriés les lieux.

### La visite du collège pour les futurs élèves de sixième

Le 28 mars dernier, les élèves de CM2 de l'école 'Le Val du Don' ont visité le collège Jean Mermoz à Nozay. Ci-dessous, le récit de leur journée.

« Nous sommes partis avec les CM2 des écoles de Jans et de Treffieux. La journée a commencé par la visite des lieux. Nous avons, par la suite, découvert une nouvelle discipline scolaire, la technologie, en suivant un cours avec un professeur du collège. En fin de matinée, des collégiens nous ont expliqué les activités proposées par le collège sur le temps du midi. Après un pique-nique en plein air, nous avons revu les anciens élèves de l'école et nous avons pu discuter avec eux. Dans l'après-midi, nous avons fait un jeu d'énigmes au CDI (Centre de Documentations et d'Informations). La journée s'est terminée par un goûter. Nous sommes tous contents de cette visite, on sera un peu moins stressé à la rentrée ! »

#### Les inscriptions à l'école Le Val du Don

Les inscriptions à l'école 'Le Val du Don' s'effectuent tout au long de l'année en passant en Mairie ou en prenant contact avec l'école.

Catherine Lizé Dauvé, directrice, se tient à votre disposition pour échanger et vous faire visiter l'école.

**Contact :** Tél. 02 40 87 77 48  
Mél. [ce.0442736K@ac-nantes.fr](mailto:ce.0442736K@ac-nantes.fr)





## Nous poursuivons notre découverte des arts

### Voyage scolaire de 3 jours

Les CE2/CM sont partis en voyage scolaire à Baugé (49) à la découverte des arts : sculpture, calligraphie, enluminure, visite de l'apothicairerie et du château de Baugé. 3 jours de convivialité bien agréables pour tous !



### Les maternelles et les CP/CE1 au Théâtre de Verre à Châteaubriant

Deux classes de l'école ont eu la chance d'aller voir un spectacle de musique et de danse au théâtre de Verre.

- GS/CP/CE1 le 7 avril : Tascabilissimo
- PS/MS le 13 mai : Petit terrien entre ici et là



**Inscriptions année scolaire 2022/2023**  
Les enfants non scolarisés, nés en 2019 ou précédemment, peuvent déjà être inscrits, pour la rentrée prochaine. Merci de prendre contact avec la directrice, pour convenir d'un rendez-vous.



02 40 87 58 26  
(jeudi jour de décharge)

stleger.marsac@wanadoo.fr

Blog de l'école :  
marsac-stleger.fr

### Danse pour les CE2/CM1

Toute l'année, les CE2/CM1 ont pu bénéficier d'une initiation à la danse contemporaine avec une danseuse du Centre Chorégraphique National de Nantes.





## Des vacances bien méritées !

Cette année scolaire a été une nouvelle fois perturbée par la pandémie. Néanmoins, l'Amicale Laïque a pu développer des activités pour les enfants de l'école et recréer le lien avec les familles. Retour sur une année d'activités.

Comme tous les ans, l'Amicale a organisé la cueillette et le pressage de pommes en novembre. La vente du jus de pommes permet à l'Amicale de financer des projets pour les enfants de l'école Le Val du Don.

L'Amicale Laïque a financé les places et le transport permettant à tous les enfants du Val du Don de se rendre à 2 séances au cinéma Le Nozek.

Puis, en avril, elle a participé à l'organisation du projet Cinéтик pour les CM : projection du film d'animation Zarafa au Nozek suivie d'un débat en classe avec les enfants sur le thème des discriminations, animé par un intervenant du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre peuples), un autre de la FAL et un amicaliste.

L'Amicale a également proposé 3 après-midi jeux de société (Amica'Jeux) au cours de l'année, autant d'occasions de découvrir de nouveaux jeux et de passer des après-midis conviviaux.

La matinée portes ouvertes du 30 avril, riche en échanges a permis de renouer avec les familles de l'école et de rencontrer de futurs élèves. Et enfin, en juin, l'Amicale a financé la sortie scolaire de tous les élèves à Nantes et la Fête de l'école a clôturé l'année scolaire sur une note joyeuse.

En attendant de retrouver parents et enfants à la rentrée, l'Amicale Laïque participera à l'organisation de la soirée-spectacles des Intercalés le 22 Juillet à Marsac-sur-Don.

### Contact

amicalelaquemarsac@gmail.com



**Appel : L'Amicale Laïque est toujours à la recherche d'un espace de stockage sous hangar afin de poursuivre son activité de collecte de papier à recycler.**

## APEL

Après avoir annulé, à notre grand regret, le repas de l'école au mois de mars, nous avons lancé une opération 'vente de pizzas' en collaboration avec la pizzeria 'La Casa Bella' de Nozay le 18 mars. Nous tenions à remercier toutes les familles qui ont participé avec un total de 146 pizzas livrées.

Le vendredi 29 avril, nous avons accompagné l'équipe enseignante lors des portes ouvertes de l'établissement, décoré pour l'occasion par les jolies guirlandes et créations des enfants en vente pour leur marché de printemps. L'APEL et l'OGEC ont offert lors de cette soirée un verre de l'amitié aux nouvelles familles ainsi qu'à tous les parents présents, tous contents de retrouver cette convivialité et ces moments de partage. C'était pour nous l'occasion de présenter le rôle de l'APEL et les manifestations prochainement programmées et ainsi proposer aux volontaires de rejoindre notre joyeuse équipe.

Ce week-end bien rempli s'est prolongé avec notre traditionnel vide-grenier qui a eu lieu le dimanche 1er mai à l'étang de la Roche, après 2 ans d'attente. Quel bonheur de vous retrouver particuliers-exposants avec plus de 120 emplacements de réservés !

Nous tenions à remercier tous les bénévoles venus nous soutenir lors de ce week-end. La météo très favorable, nous a permis de faire le plein de visiteurs venus flâner les bonnes affaires. Ils ont pu également se restaurer et se désaltérer au bar dans ce magnifique cadre de verdure.

Un mot de l'opération croissant, encore un beau succès cette année ! Un grand merci à tous les enfants qui se sont improvisés commerçants d'un jour en proposant aux habitants de leur village la vente de croissants de la boulangerie du bourg de Marsac, ainsi qu'aux parents préparateurs de commandes et chargés de livraison, qui se sont levés aux aurores le dimanche 22 mai... Sans tous ces bénévoles, tout ceci serait impossible ! Les bénéfices de cette opération serviront à financer leur voyage scolaire.

Ainsi le mercredi 11 mai dernier, les 45 élèves de CE2-CM1-CM2 ont bouclé leurs valises et pris le chemin en car du Domaine du Moulin de Fougères à Baugé dans le Maine-et-Loire. L'APEL a financé 70% du coût global de ce voyage de 3 jours. Sur place les enfants ont visité un château et découvert de nombreuses activités en lien avec le thème de l'année 'Les arts'. Ils sont revenus riches de belles découvertes et de souvenirs avec leurs camarades.

Maintenant la dernière ligne droite avant les grandes vacances nous amène à l'organisation de la kermesse qui aura lieu le dimanche 19 juin. Rendez-vous à 11h30 pour le défilé du char, accompagné de tous les enfants déguisés qui sera suivi de notre repas sur la place de la Mairie et des traditionnelles animations de danses des enfants et de jeux. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir en famille.

### Contact

Aurore HAMON

Tél. : 06 49 74 28 15



## Etoile Cycliste du Don



Une nouvelle saison cycliste 2022, riche de nombreux événements !

**École de vélo pour les jeunes, il est toujours temps de s'inscrire !**

Tous les samedis de 10h00 à 12h00

École ouverte à tous les garçons et les filles (de 8 à 14 ans) qui aiment le grand air et qui souhaitent goûter à cette discipline sportive peuvent nous rejoindre.

L'objectif de cette école du vélo, sous l'égide de moniteurs diplômés de la Fédération Française de Cyclisme, est d'acquérir, par des exercices, des jeux et des promenades, un minimum d'habileté et de maîtrise. L'apprentissage du respect de la prudence et de la sécurité reste le point fort de cet apprentissage. Tous types de vélos sont acceptés. **Casque obligatoire**

### Contact

**Léandre PROVOST**

Tél. : 07 82 11 08 46 ou 02 40 87 56 91

Email : leandre.provost@gmail.com



**Samedi 24 Septembre**

**MARSAC SUR DON**

**Dimanche 25 Septembre**

**GUENROUET**

**Grande épreuve cycliste programmée en septembre, préparez-vous à voir du grand spectacle !**

La première manche de ce « Challenge des 3 Rivières » se déroulera le samedi 24 septembre 2022. 25 équipes de 5 coureurs sont invitées à en découdre sur un grand circuit de 15 km passant par Conquereuil ; puis sur un circuit final de 5km, 100% Marsacais. L'arrivée se fera rue Isaïe Rabu (route de Conquereuil) – au niveau de l'arrêt de bus. Pour la circulation, des informations pratiques vous seront fournies ultérieurement. L'épreuve reine, réservée aux seniors et juniors sera précédée par une épreuve ouverte aux jeunes coureurs minimes.

**2 JOURS CYCLISTES  
A NE PAS MANQUER**

## Le Club du Don

Le Club du Don reprend doucement ses activités après l'arrêt dû à la pandémie.

Nous avons nos réunions bimensuelles avec en moyenne 25 adhérents, ce qui est bien. Les activités interclubs ont repris : un tournoi de pétanque avec 91 équipes, puis la marche avec 50 marcheurs ainsi que les après-midi jeux.

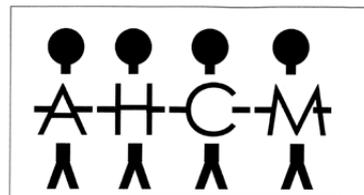
Nouveaux retraités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

### Contact

**Marie-Annick BARBOTIN**

Tél. : 02 40 87 59 27

## L'AHCM



L'association humanitaire a repris ses activités d'animation en début d'année 2022 avec un loto en février dernier, auquel ont participé bon nombre de marsacais et habitants des communes alentours. Ce fut une réelle réussite pour l'association et nous vous en remercions vivement. Les fonds récoltés vont permettre d'aider financièrement des familles touchées par le handicap.

Nous vous invitons d'ores et déjà à noter la date du **samedi 5 novembre** à la salle Les 3 Arches pour notre traditionnelle soirée Années 80 avec un repas suivi d'une soirée dansante. Les tickets seront disponibles dans l'été auprès des membres de l'association. Au plaisir de vous retrouver sur la piste de danse !



## Tennis de table marsacais

### Sur le plan humain

La saison qui s'achève nous laisse un arrière-gout très amer. En effet, le dimanche 27 mars, en pleine compétition dans la salle « Les 3 Arches », un de nos joueurs a fait un arrêt cardiaque, et malheureusement, ni nous, ni les pompiers n'avons pu le réanimer. Jean-Claude faisait partie du club depuis environ 5 ans.

### Sur le plan sportif

L'équipe principale qui officiait en début de saison en départementale 3 est montée en division supérieure à la mi-saison. D'autres joueurs ont souhaité nous rejoindre en compétition pour la seconde phase ; nous avons donc engagé une équipe supplémentaire au championnat en départemental 4.

Nous étions 13 joueurs à évoluer le dimanche et la saison prochaine devrait continuer avec une D2 et une D4.



### Sur le plan loisir

Les soirs d'entraînements ont accueillis jusqu'à 22 joueurs à la salle « Les 3 Arches ». Nous n'avons pratiquement pas perdu de joueurs à cause du confinement et voyons arriver en fin de saison de nombreux jeunes (la relève !)

### Horaires entrainements

Les séances d'entraînements des jeunes et des seniors se déroulent ensemble le vendredi soir, sous réserve de disponibilité de la salle « Les 3 Arches ». Un calendrier plus précis peut être fourni sur demande. Nous étudions la possibilité d'assurer un entraînement dirigé, pour encadrer les jeunes en début de séance.

### Divers

Nous avons un groupe Facebook « **Tennis de table Marsacais** », où vous trouverez toutes les informations nécessaires. N'hésitez pas à venir nous soutenir les dimanches matin à la salle « Les 3 Arches ».

Le T.T.M. souhaite remercier aussi l'ensemble de l'équipe municipale, M. le Maire, ses adjoints et conseillers ainsi que tout le personnel, qui lui ont permis de poursuivre son activité au sein de la commune pour la saison 2021/2022.

## Entraid'addict 44 à vos côtés



Les réunions se sont tenues habituellement ces derniers mois. Le nombre de personnes qui font appel à Entraid'Addict est en augmentation et les appels téléphoniques s'en ressentent également. Si vous ou votre entourage avez besoin d'aide dans le cadre d'addictions, n'hésitez pas.

Les permanences sont maintenues tous les mois (sauf exceptionnellement en août) le 3ème vendredi du mois à la salle municipale à 20 h 00.

- Entraid'Addict participera aux festivités des « Intercalées » le 22 juillet en soirée derrière la mairie
- Retenez déjà la date : La Randonnée d'Entraid'Addict se déroulera le dimanche 11 septembre avec deux circuits fléchés au départ de l'Etang de la Roche. Les inscriptions se feront de 8 h 00 à 10 h 00.

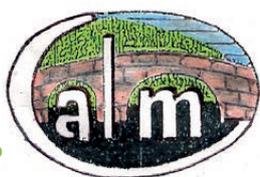
### Contact

**Roger COURCOUL**

Tél. : 07 70 52 59 15

Email : roger.courcou@orange.fr

## Le CALM



Après 2 ans d'absence le CALM est enfin de retour avec ses manifestations. **Le 13 juillet aura lieu la traditionnelle soirée moules frites** derrière la Mairie. Les tickets sont disponibles chez les membres du CALM.

**Le dimanche 28 août retour de la balade gourmande.** Pour les renseignements et réservations vous pouvez appeler au 07 71 15 12 52.

Une nouveauté dans notre agenda de l'association avec **une soirée théâtre, le samedi 10 décembre avec la troupe « Les DgensT »**. En attendant de vous croiser sur nos manifestations, toute l'équipe du CALM vous souhaite de bonnes vacances !

## Le Panier Marsacais



Au Panier Marsacais on se réjouit de ce moment que fut le Troc-plantes, on pouvait y rencontrer des pédagogues et fins connaisseurs du potager, ceux qui ont simplement la main verte et même ceux qui plantent « à la va comme je te pousse » ! Mais tous avaient en commun le plaisir de partager leurs plantes et également leurs petits trucs et astuces. Rendez-vous donc l'année prochaine !

Nous continuons donc sur cette belle lancée et un Repas-partagé est d'ores et déjà prévu le 3 juillet pour tous les membres de l'association. Le Panier Marsacais a, par le passé, organisé trois marchés dans le bourg de Marsac sur Don qui ont connu un très beau succès. Producteurs locaux, musiciens, jeux pour les plus petits et bar pour les plus grands s'y côtoyaient pour le plaisir de tous, malheureusement une pause forcée due à la crise sanitaire nous a stoppés dans notre élan.

**C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous envisageons un nouveau marché de produit locaux le premier dimanche de septembre.**

## UNC Marsac sur Don – Mémoire



L'Assemblée Générale de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Marsac-sur-Don s'est tenue le **samedi 26 mars**, sous la présidence de Daniel CROCHARD, en présence d'une trentaine d'adhérents et conjoints sur les 41 membres que compte l'association :

16 anciens combattants, 6 veuves et 19 membres associés – dont 3 adhésions au cours de cette assemblée.

Après approbation des rapports d'activités et financier, le Président a proposé à l'assemblée une modification des statuts de l'association, pour être en cohérence avec ceux de la Fédération Départementale. Désormais, la dénomination de l'association sera la suivante : « UNC



Marsac sur Don – Mémoire » ce qui permet à toute personne partageant les valeurs de l'UNC de cultiver et de transmettre le devoir de mémoire, afin que nul n'oublie le sacrifice de nos aînés pour que nous vivions libres.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le mardi 29 mars et est composé comme suit : Président : Daniel CROCHARD, Vice-Président : Jean-Paul PERRIGAUD (nouvel élu). Le secrétariat est assuré par Jean-Pierre DROUAUD et Loïc DAVID et la trésorerie par Albert TARDIVEL et Rolande CROCHARD. Les autres membres sont Jean FRUNEAU, Didier FRÉTILLET et Philippe ROBERT, ces deux derniers étant porte-drapeaux titulaires.

### Commémoration de la Victoire de 1945

Cette année, la cérémonie commémorative de la Victoire de la France et des Alliés du 8 Mai 1945, a pu avoir lieu, sans restriction, après deux années compliquées.

Monsieur le Sénateur Joël GUERRIAU, la municipalité, bien représentée, quatre sapeurs-pompiers de Vay, les membres de l'Union Nationale des Combattants Marsac sur Don – Mémoire et quelques personnes ont assisté à cette commémoration. Le vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette matinée.

**Rendez-vous est pris pour le 13 novembre 2022.**



## La Cabane

Les inscriptions à l'accueil périscolaire La Cabane sont ouvertes à **partir du lundi 13 juin**. Pour les nouvelles familles il est obligatoire de remplir toutes les pièces du formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site de la mairie de Marsac-sur-Don, en suivant ce lien :

[www.mairie-marsacsurdon.fr/fr/information/73531/enseignement-vie-scolaire](http://www.mairie-marsacsurdon.fr/fr/information/73531/enseignement-vie-scolaire)

Vous devrez les télécharger, les imprimer et les déposer sous enveloppe au plus vite à l'accueil périscolaire (ou dans la boîte aux lettres), 2 rue du Prieuré (en face de la bibliothèque). Avec ces informations nous vous ouvrirons un espace personnel sur le portail famille Agora et vous enverrons un courriel explicatif afin que vous puissiez gérer votre compte Agora (planning des réservations à La Cabane, consultation des factures...).



Tout le personnel de La Cabane et les membres du CA souhaitent de belles vacances d'été aux enfants et à leurs parents !

Pour les familles déjà inscrites sur la période 2021/2022, afin de valider votre réinscription pour l'année à venir, nous avons uniquement besoin que vous nous fournissiez, dûment rempli, le planning semaine type et l'accusé réception du règlement intérieur. Sans ces 2 pièces nous ne pouvons vous ouvrir les droits aux réservations.



L'association "Caisse à Savon Marsacaise" présente

3ème édition  
**DESCENTE DE  
 CAISSE A SAVON  
 MARSAC SUR DON**



**Dimanche 18 septembre 2022 de 10h à 17h**

Pour s'inscrire à la descente de caisse à savon,  
 retrait des dossiers sur la page de l'association :

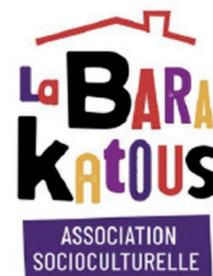


[www.facebook.com/Caisse-à-savon-marsacaise](http://www.facebook.com/Caisse-à-savon-marsacaise)

🍴 Restauration sur place possible

## Un mariage associatif sur le territoire !

Vous connaissez certainement ces deux associations intercommunales du bassin de DERVAL, 'Musique Aux Champs' souvent appelé 'MAC', une association qui gère une école de musique depuis 40 ans et 'Les Potes des 7 Lieux' souvent appelés 'Les Potes', une association qui gère des actions jeunesse, enfance, adulte famille et des projets d'habitants depuis 20 ans.



Et bien durant près de trois ans (début 2019 à fin 2021), les administrateurs-trices bénévoles de ces deux associations ont co-construit un projet de regroupement associatif avec près de 1 000 heures de bénévolat. Un regroupement pour prendre soin de la réalité du bénévolat associatif, pour être plus lisible sur le territoire, et permettre de poursuivre le développement d'une dynamique socioculturelle au service des habitants du Bassin de Derval (7 communes). Un projet soutenu par la Communauté de Communes du Secteur de Derval.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, ces deux associations qui cumulaient à elles deux 60 années d'aventures associatives se sont unies autour d'un nouveau nom et nouveau logo : « **La Barakatous** ».

L'association est désormais gérée par une équipe de 14 administrateurs-trices bénévoles dont 4 sont co-président-es. Elle emploie 16 salariés qui ont pour mission de faire vivre et dynamiser ses quatre secteurs d'activité : Adulte Famille – Enfance – Jeunesse – Musique

À terme, les bureaux situés au 12 rue de Redon à Derval s'installeront route de Saint-Vincent pour rejoindre l'école de musique.



## La Barakatous

**L'association la Barakatous se prépare au grand boom de l'été !**

Cette année encore, de multiples propositions pour petits et grands sont programmées. Au-delà de moyen de garde, les animations proposées pour les enfants et ados leur permettent de rencontrer du monde, pratiquer de nouvelles activités créatives ou sportives et pourquoi pas de ne rien faire, mais avec les copains !

En plus de l'accueil des enfants et ados, la Barakatous propose aussi des animations pour les adultes et familles. Le lieu intergénérationnel «Les Matins au 12 rue de Redon» déjà proposé en période scolaire ouvre ces portes du lundi au vendredi cet été. De quoi permettre aux familles et adultes de sortir de chez eux.

Accueils de loisirs, accueil Passerelle, sorties, soirées ados, sorties famille, accueil intergénérationnel, séjours... Le programme complet est disponible sur le site internet de l'association.

Les inscriptions ouvrent à partir du 16 mai en ligne.

### Contact

Tél. : 02 28 50 46 39

Email : [info@labarakatous.fr](mailto:info@labarakatous.fr)

Site internet : [labarakatous.centres-sociaux.fr](http://labarakatous.centres-sociaux.fr)



## Les inscriptions ont démarré pour la Licence 3 Commerce Vente Marketing

Pour faire suite au succès rencontré sur la 1<sup>ère</sup> promotion 2021-2022, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval poursuit son partenariat avec le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et pérennise la formation Licence 3 Commerce Vente Marketing sur le territoire.

L'emploi du temps est partagé entre cours théoriques au Quai des Entrepreneurs à Châteaubriant et travail salarié dans des entreprises locales.

Cette formation en alternance est à destination des jeunes titulaires d'un Bac +2 mais également à des salariés en reconversion ou en activité, désireux de monter en compétences dans leur entreprise.

Candidatez dès maintenant, les inscriptions ont d'ores et déjà commencé !



### Contact

**Quai des entrepreneurs**

02 72 41 01 00

[qe@cc-chateaubriant-derval.fr](mailto:qe@cc-chateaubriant-derval.fr)

Ou **CNAM**

02 40 16 10 95

[chateaubriant@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:chateaubriant@cnam-paysdelaloire.fr)



### Louer un vélo à assistance électrique

**Vous n'avez jamais utilisé le service de location de vélo à assistance électrique ? Bonne nouvelle : vous allez pouvoir en profiter gratuitement pendant 15 jours !**

Depuis 2018, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a mis en place une nouvelle solution de mobilité bas carbone en proposant un service de location de vélos à assistance électrique. La flotte s'est progressivement développée pour atteindre le nombre de 55 deux roues et des points de distribution qui ont été généralisés en 2019 sur les 25 communes de l'intercommunalité, autour de Châteaubriant.

En 2020, 184 locations de vélos à assistance électrique ont été effectuées par 77 usagers et en 2021, 175 locations ont été réalisées par 83 usagers.

Afin d'amplifier ce mouvement, les élus ont décidé, à compter du 2 mai 2022, d'instituer **la gratuité de location des vélos à assistance électrique sur les 15 premiers jours, pour tout nouvel usager.**

Pour accéder à ce service, contactez votre Mairie ou les agents de la Communauté de Communes à France Services à Derval. Ils vous renseigneront sur les modalités de location, les documents à fournir et une date de rendez-vous pour venir retirer votre vélo.

#### Tarifs de location

- Gratuit les 15 premiers jours pour tout nouvel usager
- 10 € pour 1 semaine
- 15 € pour 2 semaines
- 25 € pour 1 mois
- 70 € pour 1 trimestre

#### Contact

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : [mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr](mailto:mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr)

**RARES SONT LES MÉTIERS  
QUI VOUS EMMÈNENT  
AUSSI LOIN**

**LA MARINE  
RECRUTE.FR**

**80 MÉTIERS ET 4000 POSTES  
ACCESSIBLES À TOUS**

## L'agenda du jardinier

### Juillet et Août

- Surveiller les plantations de printemps (vivaces, arbres, arbustes). Arroser le soir pour limiter l'évaporation.
- Pailler vos massifs pour éviter les mauvaises herbes et pour garder l'humidité.
- Remonter d'un cran la hauteur de coupe de votre tondeuse, la pelouse souffrira moins de la chaleur.
- Couper les fleurs fanées.

### Septembre

- Préparer le terrain pour semer la pelouse.
- Tailler les haies (laurier, troène, thuyas, éléagnus) ainsi elles resteront propres tout l'hiver.

### Octobre

- Semer la pelouse.
- Arracher les plantes annuelles.
- Faire les plantations bisannuelles (pensée, pâquerette, giroflée, myosotis et pavot) et les plantations bulbes de printemps (tulipe, narcisse, crocus, muscari et perce-neige).

**ATTENTION, IL EST INTERDIT DE TRAITER PRÈS DES FOSSÉS, CANIVEAUX ET RIVIÈRES.**



## Don du Sang de Nozay

L'Établissement français du sang et l'Association pour le don de sang bénévole de Nozay vous invitent à donner votre sang.

Les collectes pour 2022 se dérouleront à la salle municipale des Etangs – 3, route de la Base de Loisirs à Nozay, les mercredis :

- 7 septembre : de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
- 2 novembre : de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
- 28 décembre : de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

*Ils comptent sur vous.*

La collecte aura lieu uniquement sur **SUR RENDEZ-VOUS**.

Horaires et inscriptions sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## Numéros utiles



**SAMU**  
**15**



**Gendarmerie**  
**17**



**Pompiers**  
**18**



Urgences européennes **112**  
 Pompiers, police, SAMU pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**  
 SOS Médecin **36 24**  
 SAMU Social **115**  
 Pharmacie de garde **32 37**

Allô Enfance Maltraîtée	<b>119</b>
Allô Service Public	<b>39 39</b>
Centre anti-poison	<b>02 41 48 21 21</b>
Drogue info services	<b>117</b>
ENEDIS Dépannage	<b>09 726 750 44</b>
GRDF Urgence Sécurité Gaz	<b>0 800 47 33 33</b>
Véolia Eau	<b>09 693 235 29</b>
N° vert Canicule Info	<b>0 800 06 66 66</b>
Point écoute jeunes	<b>02 40 35 47 73</b>
Point écoute parents	<b>02 40 35 00 88</b>
Sida info Service	<b>0 800 840 800</b>
Sécurité Sociale	<b>36 46</b>
SOS Urgences Mamans (garde temporaire d'enfants)	<b>02 40 73 90 30</b>
Violences Conjugales	<b>39 19</b>



Associations, réfléchissez dès à présent sur la rédaction de vos articles à nous transmettre pour le **14 Septembre 2022**.

## Horaires d'ouverture de la mairie pendant la période estivale :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Le 2<sup>ème</sup> samedi du mois, sauf juillet/août, de 9h00 à 12h00

